

Mémoire de la Coalition Eau Secours!

**Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier
l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines
inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North
Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé «
Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »**

3 décembre 2013

AVIS DE LA COALITION *EAU SECOURS!* SUR L'INVERSEMENT DU FLUX DE L'OLÉODUC 9

La Coalition pour une gestion responsable de l'eau *EAU SECOURS!* revendique et fait la promotion d'une gestion responsable de l'eau, cette ressource vitale et stratégique, qui tient compte de l'équité, de l'accessibilité, de la santé publique, de l'avenir viable et de la souveraineté collective. Elle est composée de comités de citoyens, de groupes environnementaux, sociaux et communautaires, de syndicats, d'associations étudiantes, d'individus et de Porteurs et Porteuses d'eau. La Coalition regroupe 1700 membres individuels et 273 groupes et associations, dont 54 groupes nationaux.

La Coalition *Eau Secours!* estime qu'un BAPE est nécessaire pour étudier à fond toute la question du passage des hydrocarbures sur le territoire québécois. En effet, les passages par train, par bateau ou par oléoduc de ces matières dangereuses méritent d'être bien étudiés pour éviter des catastrophes comme celle de Lac Mégantic. Elle estime aussi que toute la question des hydrocarbures doit être considérée dans son ensemble, en tenant compte des nombreux mémoires présentés à la commission de l'énergie. Elle recommande qu'une stratégie nationale de l'énergie encadre les décisions du gouvernement.

L'Institut Simon Fraser de Colombie Britannique estime à 90% le risque de déversements des oléoducs et à 16 déversements par année la moyenne nationale. L'Agence nationale de l'énergie déclare que les oléoducs entraînent des déversements contenant trois fois plus de pétrole que le transport ferroviaire, que ce pétrole est plus lourd, plus visqueux et plus difficile à nettoyer car il coule et se lie aux sédiments. La NEB, National Energy Board, a recensé, pour les 10 dernières années, trois fois plus d'évènements et déversements que dans la décade précédente. Entre l'année 2000 et l'année 2012 elle compte 279 évènements en Colombie Britannique, 244 en Alberta et 146 en Ontario.

La compagnie Enbridge n'a pas encore réparé les dégâts du déversement de 2010 dans la rivière Kalamazoo aux USA et, selon un reportage de l'émission Découvertes de Radio-Canada, elle ne déclarerait pas tous les accidents survenus sur son oléoduc. La compagnie n'a pas non plus montré de transparence et de collaboration pour rendre public le tracé de son oléoduc. L'âge des tuyaux, le type de pétrole plus abrasif et plus épais ainsi que la pression accrue pour le faire circuler peuvent aussi être des sources de problèmes sur la ligne numéro 9. Ces quelques faits et plusieurs autres devraient inciter le gouvernement du Québec à être très prudent et à demander des garanties techniques et financières, chiffrées et écrites, en cas d'accident ou de déversement avant de considérer l'inversion du flux de l'oléoduc sur son territoire. Il ne faut pas tenter de deviner quand les problèmes arriveront, car ils arriveront malheureusement et certainement, mais il faut savoir comment réagir et qui, des citoyens ou de la compagnie, sera responsable de réparer et payer les dégâts.

À l'instar de l'union des municipalités du Québec et de la ville de Montréal, *Eau Secours!* s'inquiète aussi de la protection des sources d'eau potable des québécois. Le tracé de l'oléoduc prévoit des passages près, sur et dans le fleuve Saint-Laurent (Saint-Augustin de Desmaures) et la rivière des Outaouais. Le tracé passe sur des puits municipaux d'eau potable comme à Saint-Césaire. En l'absence de règlement québécois et de directives claires sur la protection des sources d'eau potable, cette situation est inconcevable. Le risque de bris sous et sur les terres agricoles du Québec et la possibilité de pollution des ruisseaux fermiers qui rejoignent des cours d'eau ou pénètrent jusqu'à des puits ou des nappes d'eau souterraine sont inacceptables. Les hydrocarbures sont difficiles à éliminer lors des déversements et ils restent présents dans l'environnement même après la décontamination, comme c'est le cas dans la rivière Chaudière au Lac Mégantic. Les effets désastreux des déversements sur la faune et la flore et sur tous les écosystèmes sont aussi à considérer avant de permettre l'inversion de l'oléoduc.

L'eau est nécessaire à la vie et à la santé, pas le pétrole.

On a beaucoup soulevé la question de la hausse des émissions de gaz à effet de serre qui accentueront la problématique des changements climatiques. Les effets de ces changements sur tout le circuit hydrologique du Québec est aussi un des éléments à considérer dans votre décision.

Le gouvernement du Québec doit se tenir debout et indiquer clairement au gouvernement fédéral et à la compagnie Enbridge son intention de protéger l'eau et la santé de la population et des écosystèmes sur son territoire. D'autres provinces du Canada l'ont fait déjà.

La Coalition *Eau Secours!* est prête à répondre aux questions des commissaires.